

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 mai 2021

Secrétaire de séance : Sandrine BRONNER

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Arnaud CURNILLON, Julie DELOT, Patrick DEMERS, Karine FLECHON, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, David GUICHON, Jean-Paul NEVEU, Joëlle PENIN, Aline PIOTELAT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claude BREVET à Jean-Paul NEVEU,
Fabrice CHIVAL à Bernard GALLION

✓ Compte tenu de la situation actuelle liée à la Covid 19, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la séance se tient à huis clos.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

✓ Le compte rendu du dernier CM du 09 Avril 2021 est approuvé.

✓ **Election des Jurés d'assises** :

Les jurés d'assises sont des citoyens inscrits sur les listes électorales. Il faut être âgé de 23 ans minimum.

Le tirage au sort a désigné : Mr THOLAS David, Mme BLANC Nathalie et Mme CHAMPAGNON Laura.

✓ **Délibérations** :

1 – Achat maison « Petitprost » :

La municipalité fait valoir son droit de préemption sur l'achat de la maison Petitprost pour un montant de 210 000€ hors frais de notaire. Cet achat sera financé par un crédit de 250 000€ comprenant les frais de notaire ainsi que des travaux de réhabilitation.

Prêt taux fixe :

Objet	FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
Montant	250 000 Euros
Durée	180 mois
Taux Fixe	0.58%

Fréquence	Echéance	Total	Coût total du Crédit
Annuelle	17 450,43	261 756,51	11 756,51
Semestrielle	8 713,16	261 394,76	11 394,76
Trimestrielle	4 353,56	261 213,76	11 213,76
Mensuelle	1 450,52	261 093,04	11 093,04

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de la maison.

2 – Contrat copieurs Rex Rotary :

À la suite du changement de prestataire des copieurs mairie-école-poste. La société Rex Rotary selon la convention doit nous reverser la somme de 1200€. Mr le Maire demande l'accord du conseil pour encaisser ce chèque.

Le Conseil Municipal donne son accord.

✓ Compte rendu des commissions et délégations

- Commission communication, info et internet :

- Le concours « Mon Beau Village » touche à sa fin. La double page paraîtra le mercredi 12 mai dans le journal Le Progrès et la fin des votes le 14 mai. La municipalité souhaite remercier l'association RECAM pour son investissement lors de ce concours. Les votes se terminent le 14 mai.
- La commission prépare le bulletin flash de juin.

- Commission travaux et voirie :

- Les travaux d'assainissement se poursuivent quartier de l'Egratay. La société respecte bien les délais.
- Prévisions d'assainissement 2021-2026 : Continuité de la mise en séparatif, remplacement et réparation de la conduite trop usagée de Sancier-Garage Maréchal.
- Rue du Dr Descos : Un nouvel emplacement des écluses est en test depuis quelques semaines, il a pour but de valider ou non leur emplacement définitif. Mr ARRAGON prendra contact avec le département pour un avis sur ces écluses.
- Des panneaux de priorité à droite seront installés aux entrées du village. Pour rappel, la règle de la priorité à droite est valable dans toute agglomération.
- Des travaux de voirie vont débuter d'ici un mois. Initialement prévu en bi-couche le Chemin du Grand Pré, La Placette et la rue de la Charlette seront réalisés en Echo Flash. La route de la Grange Bozon en monocouche. Pas de changement chemin de Muletier.
- Des travaux d'aménagement sur le hangar de la Raza sont en cours. Une question se pose sur l'appentis qui menace de tomber. Un devis est demandé pour sa réparation.
- Deux nouvelles entreprises ont prévu de s'implanter dans la zone artisanale des Mavauvres. La 1^{ère} en septembre 2021, la 2^{ème} à l'été 2022.

- Commission Environnement - Fleurissement :

- Mr GALLION propose que le village candidate pour le concours village fleuri. Le dossier doit être envoyé avant le 31 mai.
- L'entreprise de Mr PERRET D. se charge de l'égouttage des arbres, parc Balland, camping et route de Plantaglay.
- M. Bernard GALLION a participé à un groupe de travail sur les déchets, une enquête est disponible pour les usagers sur les différents réseaux sociaux.

- Commission Scolaire et Pétiscolaire :

- Le dossier d'appel à projet « école Numérique » a été accepté, il faut attendre la validation définitive.

✓ **INFOS DIVERSES :**

- La municipalité envisage l'achat d'un jeu d'électrodes supplémentaire pour un défibrillateur. Cela permettra de les changer rapidement si elles ont été utilisées. Le cout s'élève à 104€ le jeu.
Un nouveau défibrillateur a été acheté pour les pompiers, c'est le même qu'utilisé par le SDIS.
- Le système de BIP est mis en place pour les pompiers de Meillonas en remplacement de la sirène. Mr ARRAGON se renseigne auprès de la préfecture pour valider ou non son arrêt définitif. La ligne téléphonique de la commande sirène sera supprimée.
- L'assemblée Générale des pompiers pourra se tenir courant juin.
- Il n'y aura pas de manœuvre à l'école cette année.
- Mr DEMERS a fait des démarches pour mettre en place le système de paiement PAYFIB. Cette solution permet à l'usager de payer ses titres soit par carte bancaire soit par prélèvement automatique. Une fois l'adhésion signée, des test informatiques seront réalisés. Nous informerons alors les usagers de cette solution de paiement.
- La commission en charge du document unique poursuit sa mise en œuvre.
- Mme FLECHON pose la question du recyclage des masques chirurgicaux. Mme BRONNER s'est renseignée auprès de la société TEHP pour obtenir un devis. Le conseil trouve le coût assez élevé, un autre devis a été demandé.
- Mr V. a fait une demande pour racheter une parcelle communale qui longe son terrain. Une proposition lui sera faite.
- Une rencontre a eu lieu entre Mrs GROBOZ et ARRAGON et les agriculteurs. Plusieurs points ont été abordés, dont l'entretien des communaux.

✓ **Prochaines dates :**

- Prochain conseil Municipal le 04 juin 2021 à 20h30.
- Conférence des maires le 17 mai à Péronnas.
- Commission contrôle des listes électorales le 27 mai à 15h.
- Elections départementales et Régionales les 20 et 27 juin à la salle des fêtes.